



Problèmes de remboursement

Par **gregoir du marais**, le **20/12/2017** à **22:18**

Bonjour je vais vous faire part de mon cas, il n'est pas très moralement correct mais j'espère que vous allez rester objectif :

Depuis la rentrée je suis locataire. J'ai souscrit une assurance logement et la caf en mettant que j'étais étudiant, sauf que j'ai arrêté en début d'année.

Maintenant c'est deux organismes me demandent des justificatifs que je ne peux pas donner. En ce qui concerne l'assurance, c'est ma mère qui l'a pris. Est-il possible de pas passer par elle ? (il semblerait qu'elle l'est prise avec sa banque) Vont-ils me demander un remboursement ? (je ne pense pas puisqu'il ne me donne pas d'argent? ^^)

Et pour la caf, j'imagine qu'ils vont me demander de rembourser. Seulement une partie ou la totalité ? si j'arrête maintenant la caf est-il possible que je passe entre les mailles du filets?

Merci d'avance pour vos conseils, j'aimerais "retourner dans le droit chemin" en évitant de perdre trop d'argent !